



PAR TRISTAN GASTON-BRETON

Versailles, le plus grand chantier d'Europe.

1662-1712... Le château de Versailles fut, en son temps, le plus grand et le plus long chantier d'Europe. Plus d'un demi-siècle de travaux, 36 000 hommes mobilisés - dont de nombreux soldats -, des dizaines de milliers de tonnes de pierre, de marbre ou de fonte utilisées, plus de 7,5 millions de mètres cubes de retenues d'eau, 120 000 mètres carrés de toiture... Comme le rappelle Frédéric Tiberghien dans son livre pionnier (éditions Perrin), le « chantier de Louis XIV » mobilisa des ressources matérielles et humaines exceptionnelles. Le tout au service d'un projet politique lui aussi exceptionnel et dont le but était double : affirmer le prestige et la toute-puissance du roi Soleil et « domestiquer » la noblesse en l'obligeant à rester à la Cour...Chantier sans précédent, Versailles fut aussi, rappelle encore Frédéric Tiberghien, le premier grand chantier moderne de l'histoire de France et même

d'Europe. Expropriation, réquisition, permis de construire, concours d'architecture, code des marchés publics... La plupart des outils juridiques et des procédures utilisés de nos jours dans le cadre des grands projets d'aménagement publics datent de cette époque. Tout comme, d'ailleurs, les règles d'urbanisme et les métiers de la promotion immobilière, apparus en même temps que s'édifiait la ville de Versailles. Car le château de Versailles s'insère dans un projet urbain beaucoup plus vaste voulu et pensé par Louis XIV. Entre 1670 et 1690, une véritable ville nouvelle sort en effet de terre. Une ville pour laquelle sont appliquées des règlements et des servitudes d'urbanisme inédites. Hauteur des façades, largeur des avenues - elles mêmes plantées d'arbres - pavage des rues mais aussi service d'enlèvement des ordures ménagères, service de messagerie reliant Paris et Versailles,



éclairage public - les rues et les avenues principales sont équipées de lanternes... Tout, ou presque, est prévu pour faire de Versailles une ville modèle, la première « ville moderne » du royaume. Si le roi finance tous les grands édifices publics - notamment les églises - il encourage également l'initiative privée, notamment par des dons de parcelles. Une politique qui donne lieu à de nombreuses spéculations. Des parcelles attribuées par le roi sont ainsi acquises par des prête-noms tandis que des terrains cédés gratuitement sont immédiatement revendus de manière à dégager de très importantes plus-values.

Des ressources exceptionnelles... Quand débute le chantier du château, au début des années 1660, la plupart des matériaux proviennent de Versailles et de ses environs. Les travailleurs également, réquisitionnés dans les villages et les hameaux voisins. Très vite cependant, compte tenu de l'ampleur du projet, les sources d'approvisionnement en hommes et en matières premières sont, à l'initiative de Colbert, élargies à toute la France. Des bataillons entiers de travailleurs arrivent ainsi du Limousin, de Normandie ou du Massif Central. Pour alimenter

les jardins du château, Colbert fait venir les bulbes de Normandie ou de Marseille, les arbres de Montpellier, de l'Artois et de Normandie. Entre 1684 et 1685, plus de 4 millions de pieds de charmille sont ainsi prélevés dans la forêt de Lyons. Quand les productions locales ne permettent pas d'alimenter le chantier, Colbert met en œuvre une véritable politique industrielle. Les carrières de pierre de l'Île-de-France - Trossy, Senlis, Arcueil, Vaucresson, Saint-Leu - s'avérant insuffisantes, le ministre fait ouvrir de nouveaux sites de production dans l'Aude ou dans les Pyrénées. Il encourage également l'exploitation du marbre des Pyrénées et du Languedoc et des mines de charbon d'Auvergne et du Nivernais - la houille sert de combustible pour les nombreux fours du chantier et la cendre de charbon permet de lier le mortier. Colbert, enfin, favorise la création, à Paris ou en province, de manufactures pour la fabrication de verre et de glaces, de meubles ou d'articles d'orfèvrerie. L'exemple le plus connu est celui de la Manufacture de Saint-Gobain, créée en 1665 et qui, en 1700, est déjà, avec 1000 salariés et un chiffre d'affaires de 700 000 livres, la première affaire industrielle française. Mais elle est loin d'être la



seule. D'autres manufactures sont établies en Champagne, dans la Manche ou en Auvergne. Outre l'alimentation du chantier, ces établissements répondent, dans l'esprit de Colbert, à un objectif à plus long terme : faire produire en France matériaux et articles achetés jusque-là à l'étranger. Le fameux mercantilisme à la française... Ce qui n'empêche pas au demeurant le ministre de faire appel, quand il le faut, aux productions de toute l'Europe. Une grande partie du cuivre nécessaire à la fabrication de la toiture provient ainsi de Suède. A Versailles affluent également de très nombreux experts étrangers : couvreurs suédois, briquetiers des Flandres sans parler, bien sûr, des Italiens, très nombreux sur le chantier. Ils sont fondeurs, bronziers ou bien encore miroitiers...

Le plus surprenant est que ce chantier immense qui étend ses ramifications à tout le royaume et à une bonne partie de l'Europe est dirigé et géré par une poignée d'hommes, une centaine tout au plus. Le cœur du dispositif est constitué par la Surintendance des Bâtiments du Roi, détenue successivement par Colbert, Louvois, le marquis de Villacerf et Mansart. De rang ministériel - Colbert cumule cette

fonction avec celle de principal ministre de Louis XIV - le Surintendant est l'homme-orchestre du chantier, son premier responsable devant le roi. C'est lui qui gère la totalité du projet, établit l'enveloppe budgétaire, passe les marchés - Colbert a un véritable culte des marchés publics - mobilise les ressources, vérifie la bonne exécution des travaux. Une tâche immense à laquelle les titulaires du poste consacrent un temps considérable. Colbert, ainsi, ne cesse de visiter le chantier et de presser les entrepreneurs, contrôlant la qualité et la conformité des travaux, choisissant les fournisseurs, rendant compte chaque semaine au roi avec lequel il s'entretient très régulièrement. « Je consens », « J'approuve », « Bon », répond le plus souvent le roi à son ministre. Un roi omniprésent, lui aussi toujours pressé et qui suit personnellement le chantier, n'hésitant pas à changer les plans à la dernière minute. A la grande désolation de Colbert qui, en commis modèle, s'inquiète des dérives financières d'un projet qu'au fond, il n'a jamais vraiment approuvé... Légère, l'administration de la Surintendance se caractérise par sa remarquable efficacité. Alors que de nos jours, rappelle Frédéric Ti-



berghien, la procédure budgétaire commence au printemps pour se terminer en décembre par le vote de la loi de finances, elle tient, à l'époque, en moins d'un mois. Proposée par le surintendant en décembre, la liste des travaux est immédiatement validée par le roi, permettant la mise en place des fonds autour du 15 janvier...

Cette administration gère elle-même un état-major limité constitué d'intendants et de contrôleurs généraux dont la mission est de veiller au respect des réglementations, au suivi financier des opérations, à la passation des marchés, au contrôle des travaux et au paiement des fournisseurs. Toutes ces étapes font l'objet de rapports et de procédures très précises. La surintendance réunit en outre en son sein la totalité des expertises techniques nécessaires à la conduite du chantier. A tout seigneur tout honneur, le personnage central est le premier architecte. C'est lui qui conçoit l'ensemble du bâtiment et élabore les plans dont il discute directement avec le roi. Louis Le Vau est le premier à entrer en scène. Né en 1612, sans cesse à cours d'argent et ne répugnant pas aux spéculations immobilières - il se sert de proches comme prête-

nom pour faire bâtir des maisons de rapport à Paris et va même, en 1666, jusqu'à détourner de l'argent du chantier pour financer des projets industriels personnels -, architecte mais aussi entrepreneur - il crée avec l'appui de Colbert une manufacture de fer blanc et d'armes dans le Nivernais - Le Vau commence élaborer les premiers plans du château mais meurt prématurément en 1670. Il est alors remplacé par François d'Orbay... que sa modestie et sa discrétion écartent dès 1677 au profit du flamboyant Jules Hardouin-Mansart. Né en 1646, protégé de madame de Montespan, celui-ci connaît une ascension très rapide. Il se consacre totalement à Versailles entre 1678 et 1689 tout en croulant sous les commandes privées. Architecte génial, Mansart est aussi un habile courtisan qui sait flatter Louis XIV et aller au devant de ses désirs. Il lui arrive ainsi de présenter au souverain des plans inachevés afin de laisser le monarque les compléter ou les rectifier et de louer ainsi son génie... Riche et comblé d'honneurs, Mansart accède à la surintendance des bâtiments du roi en 1699. En 1709, Robert de Cotte lui succède comme premier architecte.



Mais le premier architecte n'est que l'une nombreuses expertises réunies au sein de la Surintendance des Bâtiments du Roi. De cette dernière dépendent également les « hommes de l'art » : maçons, menuisiers, vitriers, plombiers, couvreurs, paveurs, ébénistes, serruriers... tous « des Bâtiments du Roi ». Agents publics, ils reçoivent des gages très faibles de la surintendance et se rémunèrent surtout sur les travaux de construction. Constitués d'une centaine de membres, les maîtres des Bâtiments du Roi ont en effet la haute main sur le chantier dont ils assurent, du fait de leurs liens privilégiés avec la Surintendance, l'essentiel de l'exécution. On y retrouve quelques grands noms : les Villedo, Mazière, Le Maistre ou Gabriel dans la maçonnerie, les Prou et les Carel dans la menuiserie, les Mallet dans la charpenterie... Présentes, depuis longtemps, sur tous les chantiers royaux d'Ile-de-France, ces familles constituent souvent de véritables dynasties. En témoigne le cas des Gabriel, maçons en Touraine depuis des générations et dont l'un des descendants, Ange-Jacques Gabriel, deviendra premier architecte du Roi en 1742. Anciennes, elles pratiquent en outre largement l'endogamie et s'allient entre

elles. Enfin, ces familles s'associent très fréquemment pour soumissionner aux marchés. La plupart, en effet, n'ont pas la surface financière suffisante pour avancer, seule, les fonds nécessaires aux travaux ou pour garantir leur bonne exécution. Les maîtres des Bâtiments dominent eux-mêmes tout un réseau de sous-traitants. A eux les tâches que les donneurs d'ordres n'ont pas les moyens de faire eux-mêmes comme, par exemple, le transport des matériaux. Mais les sous-traitants peuvent également accomplir des tâches très spécialisées. Comme les dynasties des maîtres des Bâtiments du Roi, les familles de sous-traitant s'allient et s'associent entre elles.

Sur le chantier, la hiérarchie est clairement la règle. Elle distingue, tout en bas de la pyramide, les manoeuvres, goujats et autres porteurs, souvent recrutés à la journée. Puis vient la division très connue entre apprentis, compagnons et maîtres. Héritée du moyen âge, elle impose des règles très strictes auxquelles les corporations de métiers veillent scrupuleusement. Ainsi, si un compagnon peut être engagé par un particulier pour son propre compte, il ne peut en revanche faire le travail d'un



maître ce qui, de facto, complique sa tâche. Quant aux rémunérations, payées par la Surintendance qui, en la matière, dispose de véritables grilles, elles varient bien sûr selon la qualification du travailleur. Un apprenti, ainsi, percevait entre 15 et 20 sols par jour - soit entre 165 livres et 220 livres par an - ; un compagnon entre 30 et 40 sols par jour - 330 à 440 livres par an - et un maître entre 40 et 60 sols par jour - 440 à 660 livres par an. A titre de comparaison, Colbert percevait entre 21 200 et 40 000 livres par an et le premier architecte 6000 livres annuelles. En cas de décès ou d'accidents - l'un et l'autre très nombreux -, les ouvriers ou leur famille percevaient une indemnité qui varie, là encore, selon la qualification.

Référence prestigieuse s'il en est, le chantier du château de Versailles ne fut pas, pour les entrepreneurs, une affaire rentable. Loin s'en faut. L'augmentation du prix des matériaux et des salaires ne cessa en effet de grignoter leurs marges, les poussant à solliciter sans cesse des « rallonges » de budget. La plupart, entre outre, durent patienter des années avant de recevoir l'intégralité des sommes dues. Le château de Versailles

fut ainsi largement financé à crédit, en l'espèce par le crédit-fournisseurs... Quant au montant total des travaux - environ 100 millions de livres - il ne fut pas le gouffre décrit par certains : entre 2,2% et 6,3% du budget total de l'Etat selon les années. Il eut en revanche nombre de retombées positives, à commencer par l'émergence d'un artisanat du bâtiment de haute qualité qui devait assurer pour longtemps la réputation de la France.

Tristan GASTON-BRETON,
Historien d'entreprises
tgastonbreton@elzear.com